



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 11 août 2020 à 14 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville

10 - Communications du président au public

CA20 21 0149

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 11 août 2020.

10.02

10 - Communications des conseillers au public

10 - Période de questions du public

CA20 21 0150

Autoriser une dépense additionnelle de 57 916,40 \$, taxes incluses, afin d'augmenter le contrat octroyé à l'entreprise Groupe Domisa inc. pour l'exploitation et la surveillance de la plage de l'arrondissement de Verdun, et ce, pour une durée de trois ans durant les périodes estivales 2019, 2020 et 2021 pour une somme maximale de 345 846,33 \$ (taxes incluses), majorant ainsi le montant total du contrat de 345 846,33 \$ à 403 762,73 \$ (1193397001)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 57 916,40 \$, taxes incluses, afin d'augmenter le contrat octroyé à l'entreprise *Groupe Domisa inc.* pour l'exploitation et la surveillance de la plage de l'arrondissement de Verdun, et ce, pour une durée de trois ans durant les périodes estivales 2019, 2020 et 2021, majorant ainsi le montant total du contrat de 345 846,33 \$ à 403 762,73 \$;
2. d'imputer cette dépense selon les informations inscrites dans le sommaire décisionnel.

20.01 1193397001

CA20 21 0151

Octroyer un contrat à l'entreprise Bordures et trottoirs Alliance inc. pour les travaux de reconstruction de trottoirs et travaux divers sur différentes rues dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 604 958,44 \$ (contrat : 533 943,90 \$, contingences : 53 394,39 \$ et incidences : 17 620,15 \$) taxes incluses / Appel d'offres public S20-001 - Quatre (4) soumissionnaires. (1204422005)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 604 958,44 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour les travaux de reconstruction de trottoirs et travaux divers dans différentes rues dans l'arrondissement de Verdun;
2. d'octroyer un contrat de 587 338,29 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Bordures et trottoirs Alliance inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.02 1204422005

CA20 21 0152

Octroyer un contrat à la firme SOLOTECH INC., plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximal de 278 966,14 \$ toutes taxes incluses, pour l'acquisition, la livraison et l'installation de

tableaux d'affichage et système de son pour l'Auditorium de Verdun - Appel d'offres public numéro 20-18104. (3 soumissionnaires)(1208447008)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense maximale de 278 966,14 \$, toutes taxes incluses, pour l'acquisition, la livraison et l'installation de tableaux d'affichage et système de son pour l'Auditorium de Verdun;
2. d'octroyer un contrat à la firme *Solotech inc.*, plus bas soumissionnaire conforme à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.03 1208447008

CA20 21 0153

Approuver le projet de convention complémentaire à l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, le Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson. (1204637009)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver le projet de convention complémentaire à l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, le Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson;
2. d'autoriser M. Marc Larochelle, chef de section-sports/loisirs de l'arrondissement, à signer cette convention complémentaire à l'entente au nom de l'arrondissement.

20.04 1204637009

CA20 21 0154

Accorder un contrat à «Urbex construction inc.» pour les travaux «Place Ouimet - Aménagement d'un sentier piétonnier». Dépense totale de 114 990,10\$ (contrat : 103 172,82 \$, contingences 10 317,28 \$, incidences : 1 500,00\$) taxes incluses. - Appel d'offres publics S20-021 (7 soumissionnaires)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 114 990,10 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour l'exécution de travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier en criblure de pierre menant de l'intersection des rues Ouimet et Clémenceau jusqu'au parc de la Reine-Elizabeth;
2. d'octroyer un contrat de 113 490,10 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Urbex construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense à l'arrondissement de Verdun, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.05 1206459007

CA20 21 0155

Accorder un contrat à «Urbex construction inc.» pour les travaux de réaménagement du parc Archie-Wilcox, dans l'arrondissement de Verdun. Dépense totale de 197 860,66 \$(taxes incluses) (contrat : 165 240,15 \$, contingences : 16 524,01 \$ et incidences :16 096,50 \$) - Appel d'offres public S20-014- Deux (2) soumissionnaires. (1206277002)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 197 860,66 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour des travaux de réaménagement du parc Archie-Wilcox;
2. d'octroyer un contrat de 181 764,17 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Urbex construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, soit 50 382,24 \$ au programme triennal d'immobilisation 2020-2022 de l'arrondissement et 130 290,92 \$ au *Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle – Montréal 2018-2020*.

20.06 1206277002

CA20 21 0156

Octroyer un contrat de services professionnels à « Solmatech Inc. » pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative de travaux dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 98 918,74 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S20-034 (1 soumissionnaire). (1206277001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 98 918,74 \$ (taxes incluses, sans contingences ni incidences) pour des services professionnels de contrôle des matériaux et de surveillance qualitative et quantitative de travaux dans l'arrondissement Verdun;

2. d'octroyer un contrat de 98 918,74 \$ (taxes incluses, sans contingences) à la firme *Solmatech inc.*, seul soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.07 1206277001

CA20 21 0157

Octroyer un contrat à « Urbex construction inc. » pour les travaux de réaménagement de l'aire d'exercice canin du parc Champion. Dépense totale de 180 301,85 \$ (contrat : 154 817,29 \$, contingences : 15 481,73 \$ et incidences : 10 002,83 \$), taxes incluses. Appel d'offres publics S20-027 (4 soumissionnaires). (1206730005)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 180 301,85 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour des travaux de réaménagement de l'aire d'exercice canin du parc Champion;
2. d'octroyer un contrat de 170 299,022 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Urbex construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense à l'arrondissement de Verdun par son programme triennal d'immobilisations 2020-2022, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.08 1206730005

CA20 21 0158

Accorder un contrat à "Construction Urbex Inc." pour les travaux de réaménagement des aires de jeux (18 mois - 5 ans et 5 - 12 ans) du parc Poirier, dans l'arrondissement de Verdun. Dépense totale de 383 386,72 \$ (contrat : 345 351,56 \$, contingences : 34 535,16 \$ et incidences : 3 500,00 \$) - Appel d'offre S20-009 (3 soumissionnaires).(1208753002)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 383 386,72 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour des travaux de réaménagement des aires de jeux (18 mois - 5 ans et 5 - 12 ans) du Parc Poirier;
2. d'octroyer un contrat de 379 886,72 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Urbex construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

20.09 1208753002

CA20 21 0159

Accorder un contrat à Les Entreprises de construction Ventec inc. pour les travaux d'aménagement paysager de l'Auditorium de Verdun , dans l'arrondissement de Verdun , pour une dépense totale de 545 653,03 \$ taxes incluses (contrat : 480 078,11 \$, contingences : 48 007,81 \$, incidences 17 567,21 \$) conformément à l'appel d'offres public S20-035 - trois (3) soumissionnaires. (1208753003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 545 653,03 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour les travaux d'aménagement paysager de l'auditorium de Verdun, dans l'arrondissement de Verdun;
2. d'octroyer un contrat de 528 085,92 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Les Entreprises de construction Ventec inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.10 1208753003

CA20 21 0160

Octroyer un contrat à l'entreprise Groupe Damex inc. pour les travaux de déminéralisation visant la création de nouveaux espaces verts à différentes intersections de la rue Wellington / Dépense totale de 141 512,09 \$ (contrat : 123 885,56 \$, contingences : 12 388,56 \$ et incidences : 5 237,97 \$) taxes incluses / Appel d'offres public S20-036 - (3 soumissionnaires. (1206459008)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 141 512,09 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour les travaux de déminéralisation pour la création de nouveaux espaces verts à différentes intersections de la rue Wellington dans l'arrondissement de Verdun;
2. d'octroyer un contrat de 136 274,12 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme *Groupe Damex inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.11 1206459008

CA20 21 0161

Dépôt de la projection des résultats de l'exercice financier 2020 ainsi que de l'état des revenus et des dépenses réels au 30 juin 2020, comparativement à la même période l'an dernier, soit au 30 juin 2019. (1208286004)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt de la projection des résultats de l'exercice financier 2020 ainsi que de l'état des revenus et des dépenses réels au 30 juin 2020, comparativement à la même période l'an dernier, soit au 30 juin 2019.

30.01 1208286004

CA20 21 0162

Ratifier le soutien financier totalisant la somme de 65 000 \$, toutes taxes comprises à 12 organismes communautaires et économiques de l'arrondissement pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux pour la réalisation de projets dans le cadre du Fonds local d'urgence COVID-19 de Verdun / Approuver les projets de convention à cet effet / Autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ces conventions relatives à ces contributions au nom de l'arrondissement. (1201908006)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de ratifier le soutien financier totalisant la somme de 65 000 \$, toutes taxes comprises, à 12 organismes communautaires et économiques de l'Arrondissement pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux pour la réalisation de projets dans le cadre du Fonds local d'urgence COVID-19 de Verdun :

Organisme	Nom de l'initiative	Montant recommandé et payé
<i>Centre des femmes de Verdun (CFV)</i>	Paniers à domicile	5 100,00 \$
<i>Casa CAFI</i>	Urgence alimentaire	5 000,00 \$
<i>Grandir Sans Frontières (GSF)</i>	En ligne pour les aîné-e-s	5 000,00 \$
<i>Maison d'accueil des nouveaux arrivants - Île-des-Sœurs (MANA)</i>	Amélioration de la capacité logistique pour la sécurité alimentaire et l'hygiène de la communauté de l'Île-des-Sœurs de Verdun	5 000,00 \$
<i>Pause Parents Enfants de Verdun (PPEV)</i>	Centre de prêt de matériel de plein air	5 000,00 \$
<i>Repaire jeunesse Dawson</i>	Des liens solides au-delà de l'arc-en-	5 000,00 \$

(Dawson)	ciel	
<i>Toujours ensemble (Te)</i>	La MARMlte	5 000,00 \$
<i>Société Saint-Vincent de Paul (SSVP)</i>	<i>Sans objet</i>	5 000,00 \$
<i>Centre communautaire des aîné-e-s de Verdun (CCAV)</i>	Balcons fleuris pour réchauffer cœurs aînés	4 451,00 \$
<i>Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (MIDI)</i>	Les balconades bienveillantes de Verdun : Pour que ça aille bien !	10 000,00 \$
<i>Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC)</i>	Projet Solidaires	5 000,00 \$
<i>Réseau d'entraide de Verdun (REV)</i>	Pour un service alimentaire gratuit dans Verdun	5 449,00 \$

2. d'approuver les 12 projets de convention à cet effet;
3. d'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ces conventions;
4. d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

30.02 1201908006

CA20 21 0163

Retrait de l'avis de motion donné le 2 juin 2020 par le conseiller Luc Gagnon ayant pour objet l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement numéro 1700-124 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1700 pour encadrer l'usage de bâtiments résidentiels et abrogeant le Règlement régissant l'obtention de dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisé à l'égard des quartiers de Wellington-De L'Église et de Desmarchais-Crawford de l'arrondissement de Verdun et abrogeant le Règlement 1539 numéro RCA07 210007 ». (1201908007)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte que le conseiller Luc Gagnon retire l'avis de motion qu'il a donné le 2 juin 2020 qui avait pour objet l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement numéro 1700-124 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1700 pour encadrer l'usage de bâtiments résidentiels et abrogeant le Règlement régissant l'obtention de dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisé à l'égard des quartiers de Wellington-De L'Église et de Desmarchais-Crawford de l'arrondissement de Verdun et abrogeant le Règlement 1539 numéro RCA07 210007* ».

40.01 1201908007

CA20 21 0164

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) afin de permettre des rénovations extérieures du bâtiment situé aux 1201-1205, rue Argyle

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 25 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage* numéro 1700 tel qu'amendé, les plans, les élévations, la coupe et les descriptions, pages A-001, A-102, A-400, A-602 et A-603, préparés par Normand Langlois, architecte; déposés, estampillés et datés du 23 juillet 2020 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre les travaux de rénovation du bâtiment situé aux 1201-1205, rue Argyle.

40.02 1203203006

CA20 21 0165

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre la démolition d'un bâtiment résidentiel de deux logements situé aux 3930-3932, rue de Verdun et la reconstruction d'un bâtiment résidentiel de quatre logements, aux 3926-3932, rue de Verdun

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage* numéro 1700 tel qu'amendé :

1. la démolition du bâtiment résidentiel de deux logements situé aux 3930-3932, rue de Verdun;
2. les plans, les élévations et les coupes, pages A100 à A104, A151, A301, A302 et A351, préparés par Sébastien Majeau, architecte (*Riopel+associés architectes*); déposés, estampillés et datés du 27 juillet 2020 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre les travaux de construction d'un bâtiment résidentiel de quatre logements, aux 3926-3932, rue de Verdun.

40.03 1203203005

CA20 21 0166

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'agrandissement en cour latérale et au niveau du 2e étage (combles sous toit) du bâtiment situé au 7376, rue Truman

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage* numéro 1700 tel qu'amendé, les plans, les élévations et les coupes, pages A-00 à A-09, préparés par Nicolas Gervais, technologue; déposés, estampillés et datés du 27 juillet 2020 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre les travaux d'agrandissement du bâtiment situé au 7376, rue Truman.

40.04 1203203008

CA20 21 0167

Édicter une ordonnance relative à la réalisation des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sur les rues Leclair, Newmarch, Lloyd-George, Richard, Willibrord, Rielle et 1er Avenue (Contrat 458118) en dehors des périodes permises par la réglementation

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance relative à la réalisation des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sur les rues Leclair, Newmarch, Lloyd-George, Richard, Willibrord, Rielle et 1^{re} Avenue (contrat 458118) en dehors des périodes permises par la réglementation.

40.05 1206277003

CA20 21 0168

Accorder une dérogation mineure à la marge avant du nouveau pavillon de soins de l'Hôpital de Verdun, situé au 4000, boulevard LaSalle

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accorder une dérogation mineure quant à la marge avant de 4,62 m plutôt que 5 m, tel que prescrit à la grille des usages et normes E02-75 du *Règlement de zonage* n° 1700, pour un agrandissement (passerelle) du bâtiment situé 4000, boulevard LaSalle - Hôpital de Verdun.

40.06 1205291003

CA20 21 0169

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale

(PIIA) afin de permettre les 3 éléments suivants : 1- le lotissement du terrain pour réunir plusieurs lots, 2- la démolition d'un bâtiment existant au 4074, boulevard LaSalle et, 3- les agrandissements du quai de chargement, d'un pavillon de soins et d'une passerelle ainsi qu'un atrium central. Projet de modernisation de l'Hôpital de Verdun, situé au 4000, boulevard LaSalle.

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

La conseillère Marie-Andrée Mauger propose que soit ajouté à la résolution « que l'adoption est conditionnelle à l'exclusion de la couleur de la maçonnerie pour adoption ultérieure ».

d'approuver, les éléments suivants du plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) portant sur le projet de modernisation de l'hôpital de Verdun situé au 4000, boulevard LaSalle :

1. selon l'article 29.15 du *Règlement de lotissement* n° 1751, le plan de propriété identifiant les lots visés par l'opération cadastrale, réalisé par Martin Gascon, arpenteur géomètre, déposé et signé par la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET) en date du 27 juillet 2020;
2. selon l'article 363.8 du *Règlement de zonage* n° 1700, la démolition du bâtiment portant l'adresse civique 4074, boulevard LaSalle - lot 1 153 606;
3. selon les articles 363.8, 363.28, 363.48 et 363.66 du Règlement de zonage no 1700, le plan d'implantation réalisé par Martin Gascon, arpenteur géomètre, les plans et élévations des agrandissements du quai de chargement (A-092 à A-312), du pavillon de soins, de la passerelle et de l'atrium (A-100A à A-355), réalisés par Michael Broz, architecte, déposés, signés et datés par la DDTET le 27 juillet 2020; cette approbation étant, toutefois, conditionnelle à l'exclusion de la couleur de la maçonnerie qui devra faire l'objet d'une approbation ultérieure.
4. selon les articles 363.28 et 363.66 du Règlement de zonage no 1700, le plan de plantation, réalisé par l'entreprise Projet Paysage inc., architecte paysagiste, déposé, signé et daté par la DDTET le 27 juillet 2020.

Le conseiller Luc Gagnon exprime sa dissidence.

40.07 1195291011

Période de questions du public

70.01

Affaires nouvelles

70.02

Communications des conseillers au public

70.03

Communications du président au public

70.04

Levée de la séance

70.05

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 septembre 2020.